

AGRI-POLE



51 route des Hirondelles
Pech Farrat
46500 GRAMAT
Tél : 05.65.33.41.30

1246 Rte Haute de Farrou - 12200 VILLEFRANCHE DE ROUERGUE - Tél : 05.65.81.17.19
1181 Av Georges Pompidou
12400 SAINT AFFRIQUE
Tél : 05.65.49.04.98

757 route de Pisse C6
ZA de Calmont
12450 CALMONT
Tél : 05.65.70.25.31

415 Rue des Cazelles
ZA les Combes
12310 LAISSAC
Tél : 05.65.70.71.17

570 Allée du Cap
ZA La Crozette
46090 LE MONTAT
Tél : 05.65.36.05.48

ZA les Molèdes
12460 ST AMANS DES COTS
Tél : 05.65.44.85.57

SAS au Capital de 1 180 036,00 € - APE : 4661Z - RCS RODEZ 316 473 305 - N° TVA FR 29 316 473 305
IBAN : FR76 1780 7006 1201 2210 4129 521 BIC : CCBPFRPPTLS

FACTURE

GAEC DU PECH

MR LOUDIERES YOAN
735 ROUTE DU PECH

46100 CAPDENAC LE HAUT

Siret 81834984700017 - Tva intra. FR20818349847

Date	N° Pièce	Fol	N° Client
31/12/2025	841937	1	0068077

Référence	Désignation	Qte	PU Brut	Rem	PU H.T.	Mont H.T.
	Dépôt : 01 VILLEF. Ordre de Réparation N° : 247621 Du 19/12/2025 Matériel : 043164 ELEVATEUR - TRACTO OCC.TAX. Moteur : B846438 Marque : MERLO Nb Heures : 7723 Type : P34.7 TOP N° Série : B8554081					
	DEMANDE DU CLIENT : DEF AUT MOUVEMENTS BRAS CLEF A GAUCHE. DEF AUT CONSTATE : PROBLEME AU NIVEAU DES COSSSES DE LA CARTE TABLEAU DE BORD. TRAVAUX EFFECTUES : CONTROLE FAISCEAU ET CAPTEUR DE RENVERSEMENT. CONTROLE ELECTROVANNE. RESSERRAGE DE LA BROCHE AU NIVEAU DE LA CARTE.TRAVAUX FINIS.....					
DPL60	DEPLACEMENT LE 17.12.25	1	95,92		95,92	95,92
MO	MAIN D'OEUVRE	2,25	69,00		69,00	155,25
	FRAIS FIXES					1,52

*Payé chèque
1998685*

CONDITIONS DE VENTE Les ventes de pièces au détail sont payables au comptant. Tout retour doit être fait dans les huit jours. Les pièces commandées spécialement ne seront pas reprises. En cas de règlement par voie de contentieux, les frais de recouvrement sont à la charge de l'acheteur. En cas de litige le Tribunal de Rodez sera seul compétent. Ann. variable 1 an - déductible des factures à venir - non remboursable

CAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE Nos marchandises restent notre propriété jusqu'au paiement intégral de leur prix (Art. 98 du 25/01/85)

CONDITIONS DE REGLEMENT (Loi 92-1442)
paiement pour règlement anticipé
à 10 jours - 1,5 fois le taux légal

TVA	% TVA	Montant HT	Montant TVA
2	20,00	252,69	50,54
EUROS		252,69	50,54

Montant TTC
303,23 €

Règlement : A RECEPTION DE FACTURE 303,23 €